



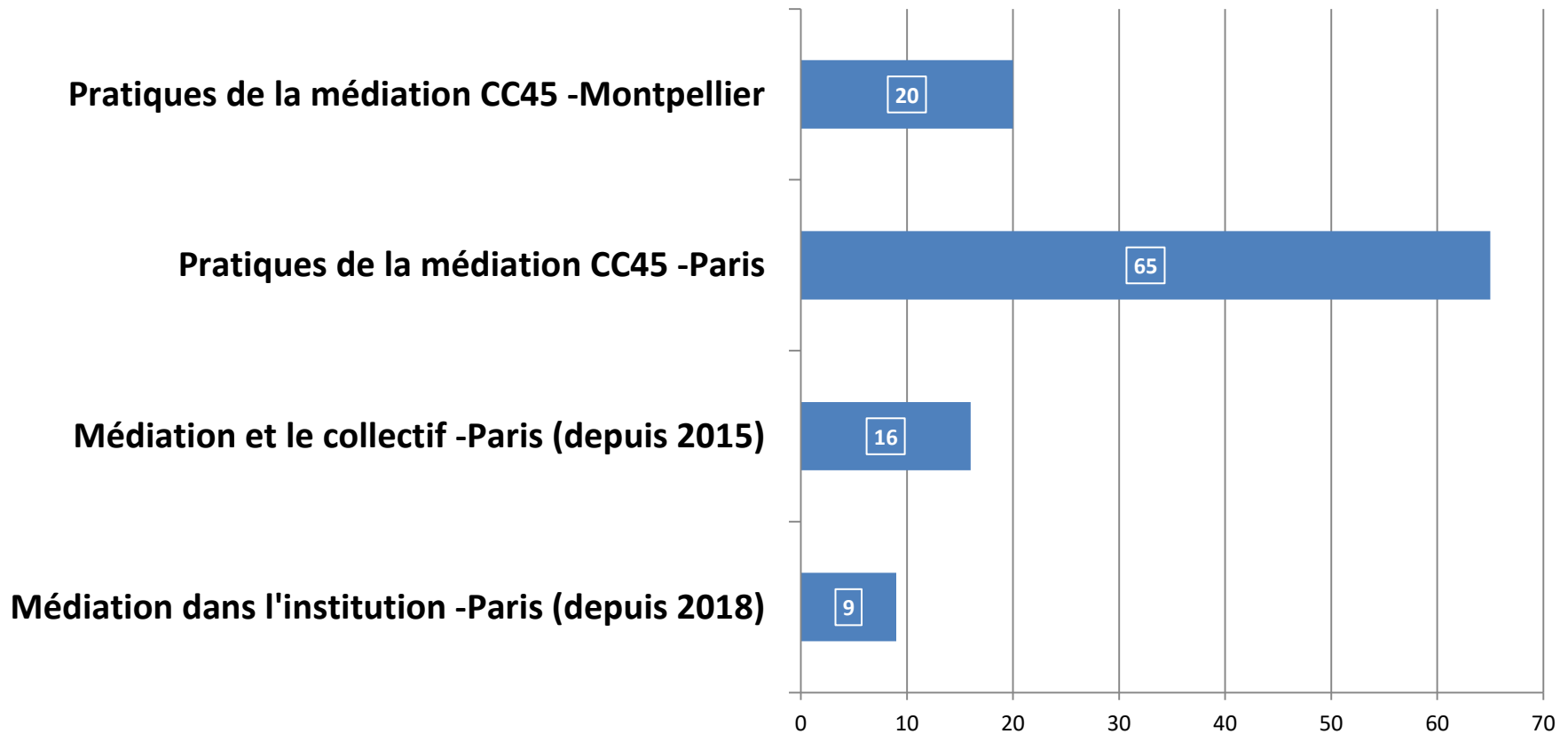
Enquête auprès des anciens auditeurs des formations à la médiation au cnam

Février 2020

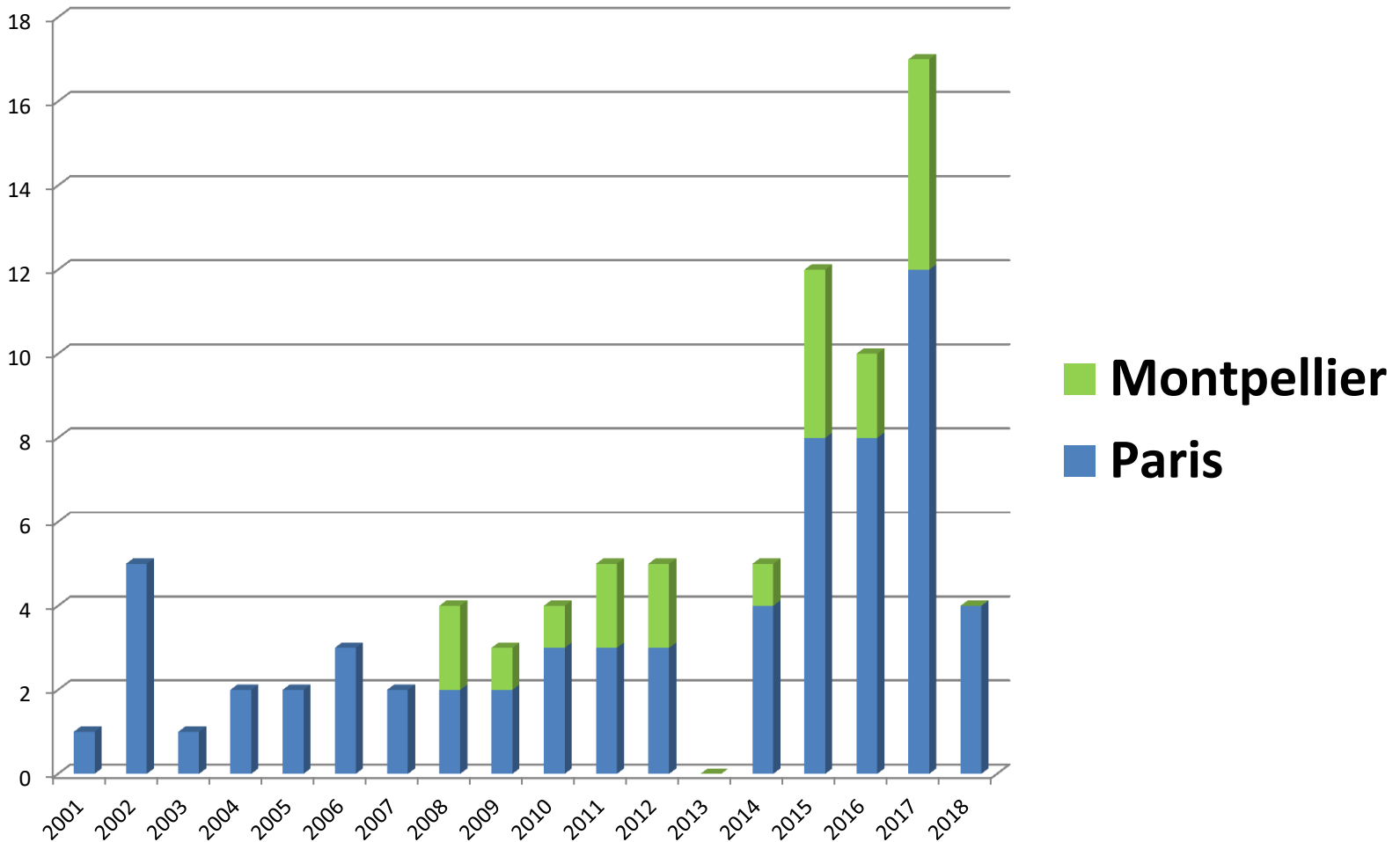
Enquête au cours du premier trimestre 2019

110 questionnaires « valides »

sur environ 400 formés entre 2001 et 2018



Des réponses plus nombreuses des dernières promotions

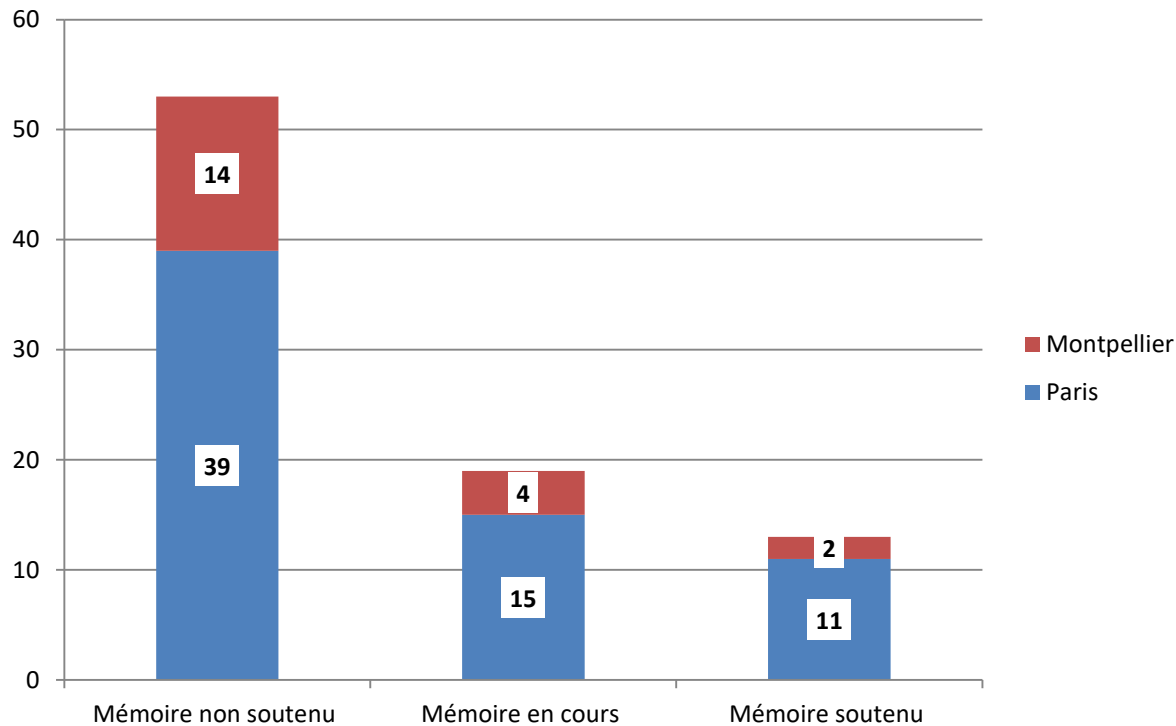


Les réponses se partagent de **façon égale** entre :

- ceux ayant déjà pratiqué la médiation avant la formation (ou une activité proche)
 - Notamment, comme salariés, ceux des formations « médiation et le collectif » et la « médiation et l'institution » : 19/25
- et ceux n'ayant jamais pratiqué la médiation, majoritaires pour ceux de la formation CC45

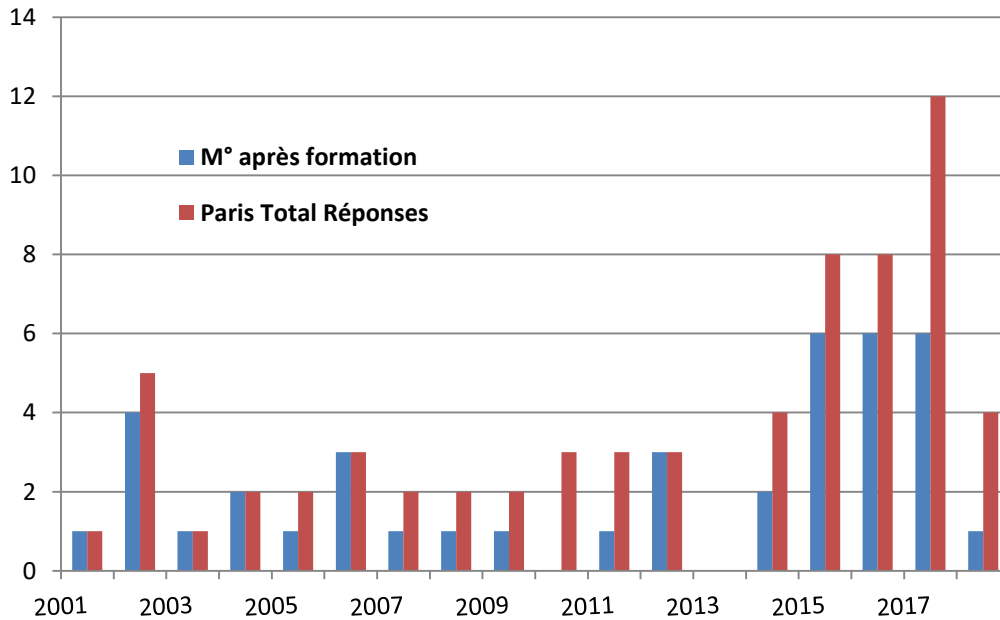
ZOOM sur le CC45

Pour ceux (85) ayant suivi le **CC45**, beaucoup n'ont pas soutenu leur mémoire permettant d'obtenir le certificat de compétence

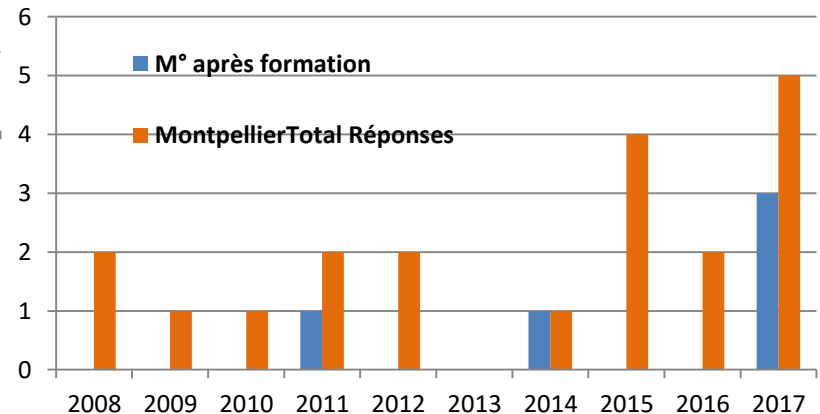


**Pour ceux ayant suivi le CC45 (85),
Voici ceux qui pratiquent ou ont pratiqué la médiation,
officiellement, plusieurs médiations par an, quelques
années au moins :**

Davantage d'opportunités à Paris

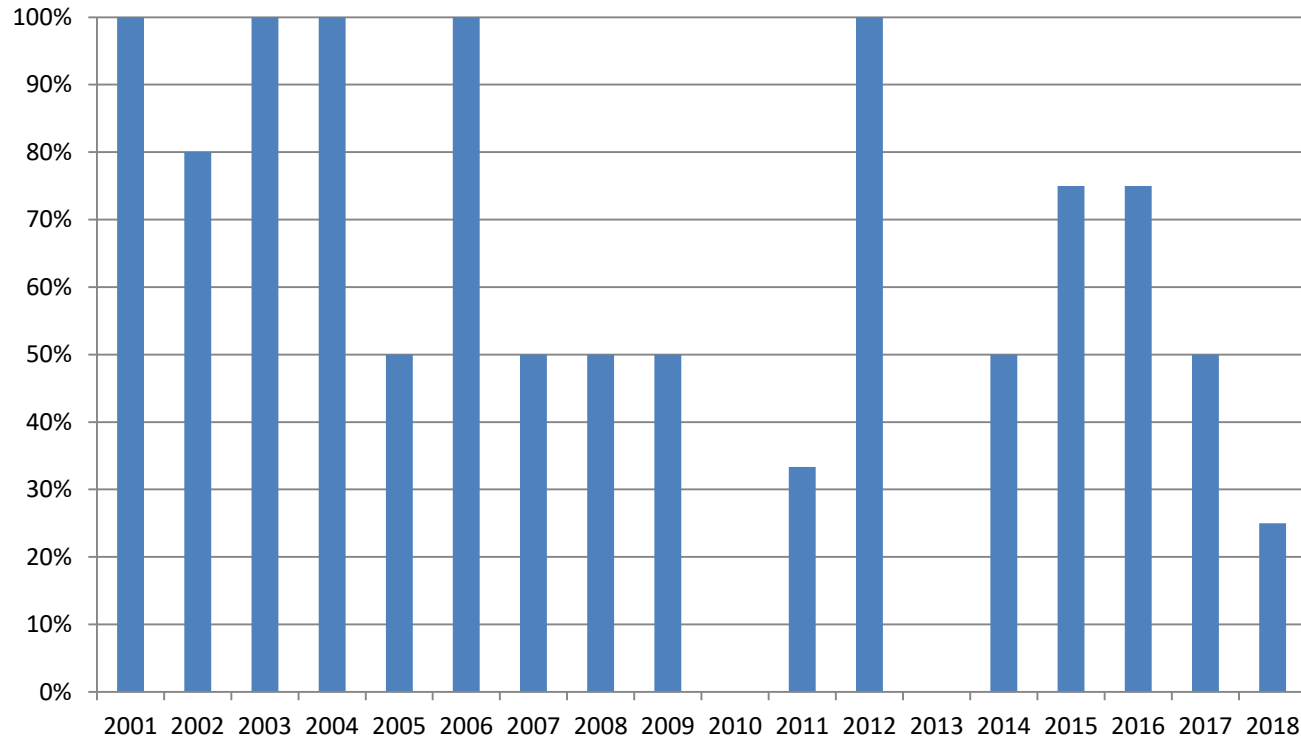


40/65 à Paris



5/20 à Montpellier

en pourcentage, **CC45** à Paris :
en général plus de la moitié
pratiquent ou ont pratiqué la médiation
après la formation



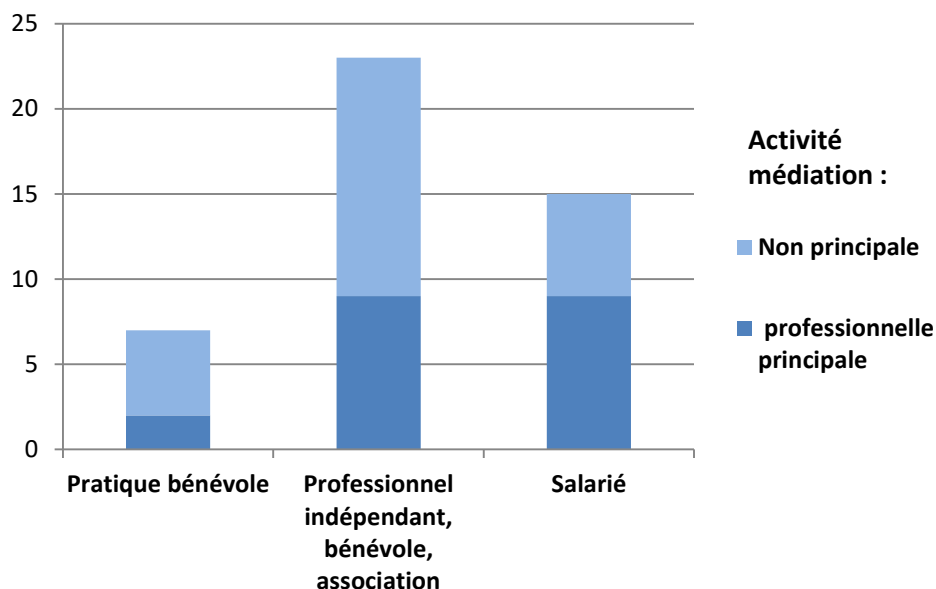
Focus sur ceux qui pratiquent ou ont pratiqué officiellement la médiation depuis leur formation **CC45** (45 réponses) I

Situation u moment de la formation,

- 11** étaient **demandeurs d'emploi** (dont 1 en année sabbatique)
 - Tous sont aujourd'hui médiateur ou l'ont été ou pratiquent ponctuellement la médiation
- 8** avaient une activité d'**indépendant**
 - Aujourd'hui le sont toujours et en même temps formateur, coach, conseil, consultant
- 20** étaient **salariés**
 - La plupart sont devenus médiateur, indépendant, souvent aussi formateur
- 6** étaient en **retraite ou en disponibilité**
 - 3 pratiquent aujourd'hui la médiation

Focus sur ceux qui pratiquent officiellement la médiation depuis leur formation **CC45** (45 réponses) II

- **32 ne la pratiquaient pas déjà avant**
- et 13 la pratiquaient
- pour 20 d'entre eux, la médiation est l'activité principale



Indépendants, beaucoup pratiquent une autre activité que la médiation

Pour la majorité des salariés, la médiation est l'activité essentielle

**Domaines d'activité
de ceux qui pratiquent officiellement
la médiation à titre principal
depuis leur formation CC45 III
(19/20 réponses) :**

Pour 16 d'entre eux :

- **médiation conventionnelle** et judiciaire
principalement **relations de travail**, famille, voisinage

Autres :

- **uniquement judiciaire 1, institutionnelle
(1 voisinage, 1 relation de travail)**

**Domaines d'activité pour ceux qui pratiquent
ponctuellement la médiation à côté d'une autre activité
depuis leur formation CC45
(25 réponses) :**

- **13 d'entre eux travaillent dans ou pour le monde de l'entreprise et interviennent ponctuellement et uniquement en médiation dans le domaine des relations du travail**
- **Les autres pratiquent ponctuellement la médiation dans plusieurs domaines : voisinage, famille, environnement, patrimoine à côté d'activités principales variées (syndicaliste, enseignant-formateur, architecte-paysagiste, avocat) ou retraité**

40 Réponses de ceux ne pratiquent pas la médiation à la suite de la formation Ils auraient souhaité pratiquer mais ne l'ont pas fait

- Adhésion à un centre de médiation, pas de médiation réalisée
- Pas de possibilité de stage
- Demandes de co-médiation avec expérimentées non abouties
- De très nombreuses démarches envers des mandants potentiels en vain
- Inscription à la cour d'appel : sans succès
- Je tiens une permanence de médiation dans ma ville, mais malgré de nombreux rendez vous, je n'ai jamais réussi à rassembler les 2 partis
- Difficulté à s'installer/créer officiellement une entreprise
- Pratique de médiation relativement complexe à "vendre" en entreprise
- Je souhaitais plutôt enseigner et transmettre les outils du médiateur
- Activité insuffisante pour un revenu décent ; obligation de reprendre l'ancienne profession
- Médiation non ou mal connue, recours surtout aux conciliateurs (gratuits)

Autres question ouvertes :

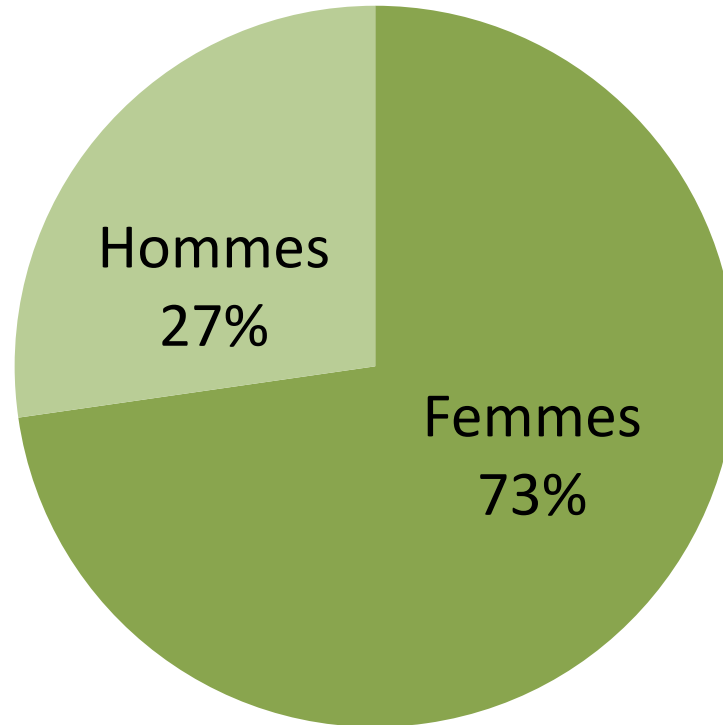
En résumé

Même sans pratiquer la médiation, la grande majorité des personnes formées disent :

- Utiliser la médiation dans leur métier, avoir élargi leur compétences
- Que la formation à la médiation les a « transformés », a changé leur « savoir-être »
- Avoir beaucoup parlé de la médiation, avoir orienté vers la médiation, avoir joué un rôle de médiateur occasionnellement dans leur famille, leur entreprise, leur voisinage...

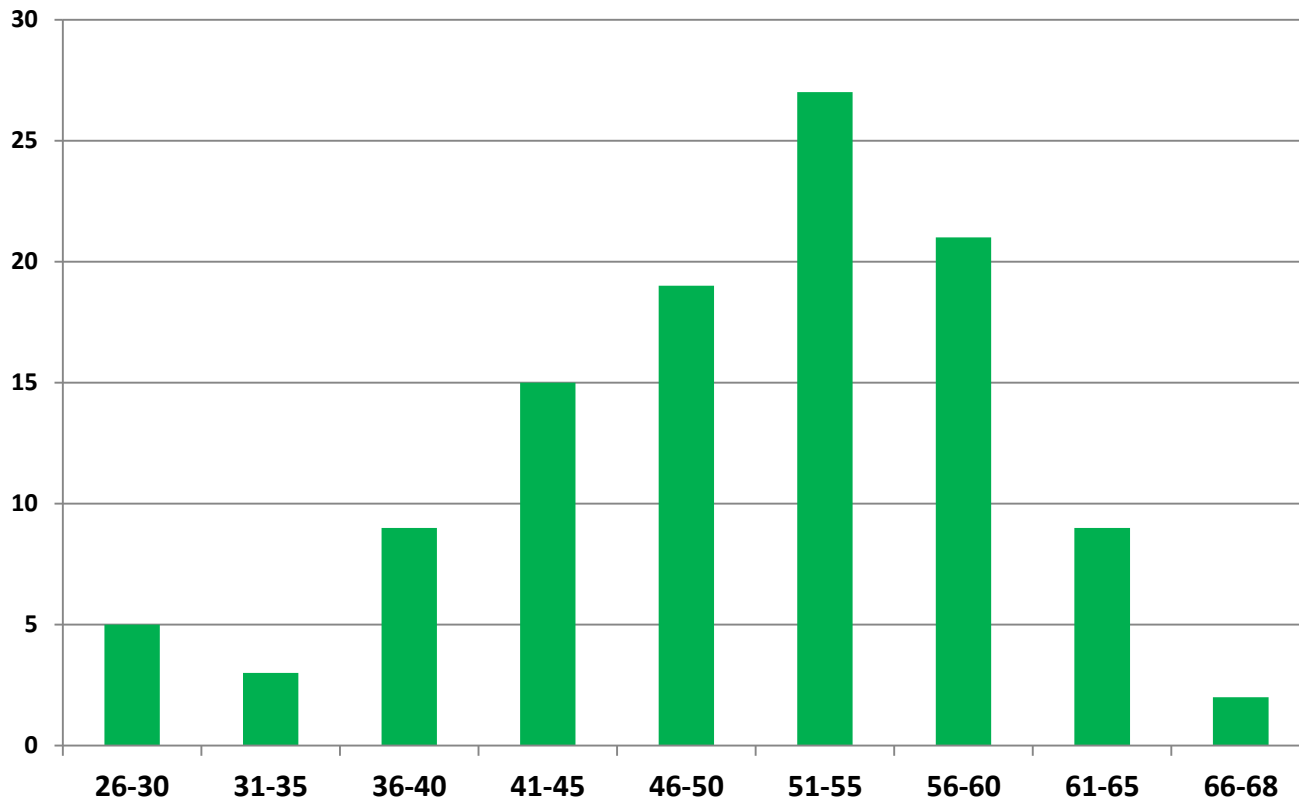
QUELQUES INFORMATION SUR CEUX QUI SONT ou SOUHAITENT ÊTRE MEDIATEURS À PARTIR DES 110 RÉPONSES

Une répartition des réponses à l'image de celle de la pratique de la médiation ?



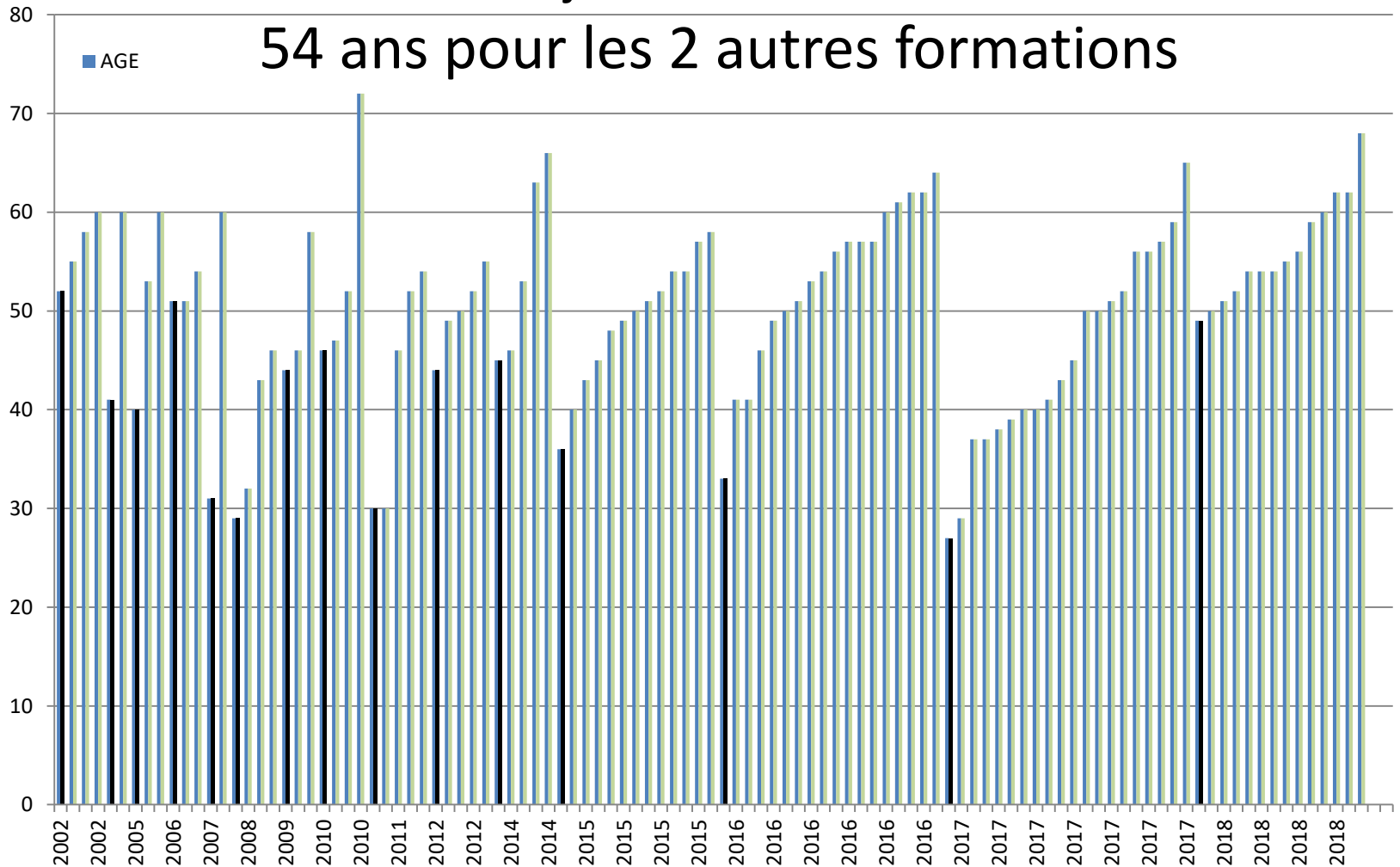
Age au moment de la formation : reconversion ?

Nombre de réponses

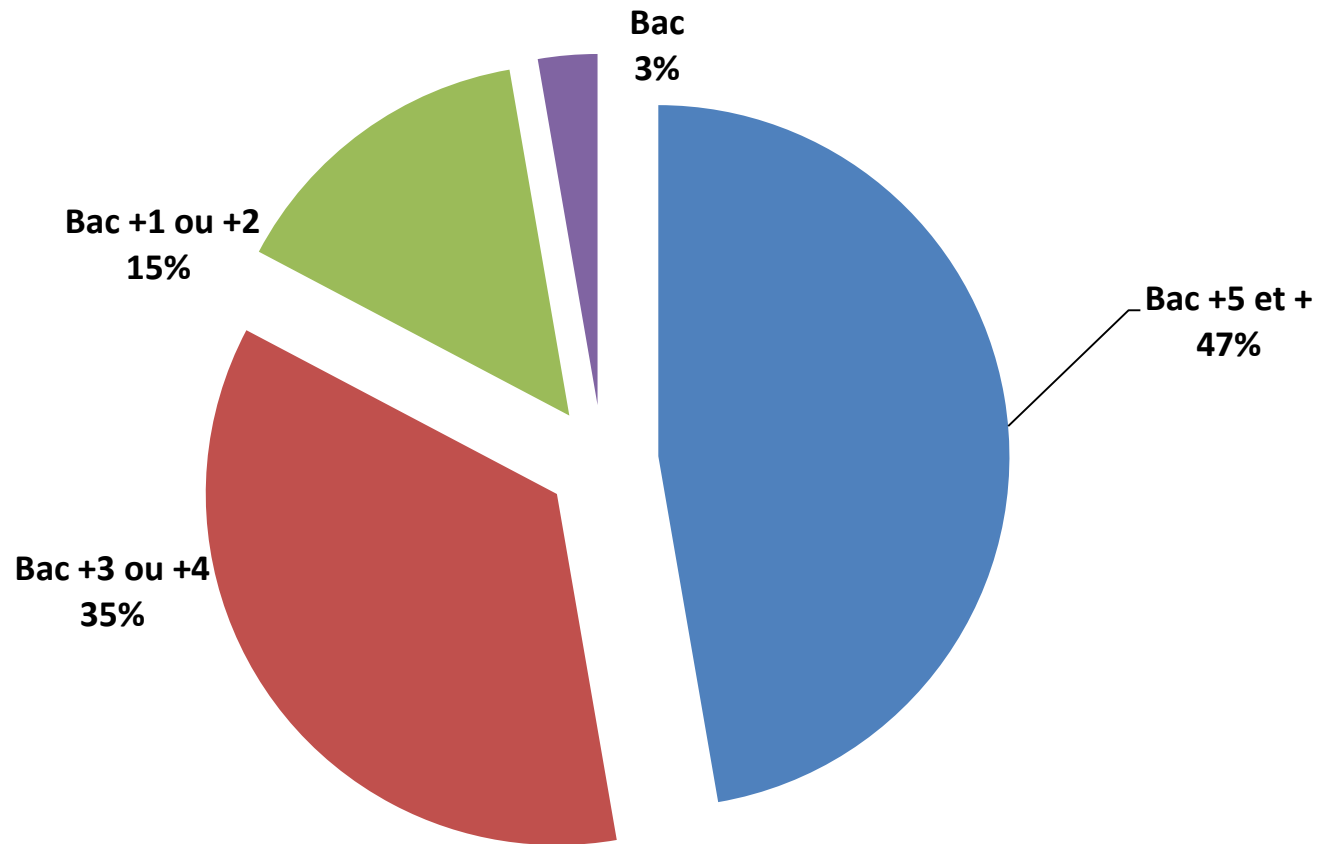


49 ans **en moyenne** au moment de la formation pour les réponses CC45 mais un rajeunissement vers 2017

54 ans pour les 2 autres formations



Un niveau élevé de formation initiale



Formation initiale

